



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

SYNDICAL

SEANCE DU  
12/02/2020



**Nombre d'élus :**

- en exercice : 31
- titulaires présents : 21
- Suppléants : 1
- procurations : 2
- absents : 9
- ayant pris part au vote : 25

**Étaient présents :** Corinne CARDONA, Pierre GOUVERNEYRE, Max VINCENT, Michel BALAIS, Claire BELLE, Jean-Marc NOTTIN, Gérard DARDET, Pierre-Antoine COLLIN, Jean-Luc POIRIER, *Éric MAZOYER*, Jean-Claude GRANGE, Isabelle CELEYRON, *Vincent PEYTEL*, Laurent MONCEL, Patricia TILLY-DESMARS, Bernard BOURBONNAIS, Françoise MAUPAS, Dominic BOYER-RIVIERE, Bernard COQUET, Jean-Michel CARON, Olivier PERROT, Romuald DELABIE, *Marc GRIVEL*,

**Date de la convocation 22/01/2020**

Absents représenté(s) :	Par :
Anne-Laure MATHIAS	Corinne CARDONA
Nicolas POUSSINEAU	Romuald DELABIE

**Conseil syndical du 12/02/2020**

**Certifiée exécutoire par :**

Transmission en préfecture le :  
20/02/2020

**Étai(en)t absent(s) :**

Antoine DUPERRAY, Bruno LASSAUSSAIE, Charles MONNERET, Christian COLOMBO Denis VERKIN Pascal DAVID, Gérard KECK, Anne-Laure MATHIAS, Nicolas POUSSINEAU

Affichage syndical le : 20/02/2020

**Secrétaire de Séance élu :**

Françoise MAUPAS

Le **mercredi 12 février 2020**, les membres du Conseil Syndical sont réunis, régulièrement convoqués par courriel du 22/01/2020, dans la salle du Conseil Municipal de Limonest, sous la présidence de Monsieur Max VINCENT, Président.

---

### Délibération du Conseil Syndical n° 2020-02-15

**CONVENTION DE RESTAURATION DES CABORNES DU SECTEUR DE LA CARQUINCHE SUR LA COMMUNE DE SAINT CYR  
AU MONT D'OR**

**RAPPORTEUR : MAX VINCENT – PRESIDENT**

En début de séance, il a été proposé au conseil syndical d'ajouter ce point à l'ordre du jour du conseil syndical. Celui-ci a été validé à l'unanimité par les élus.

Le SMPMO a signé plusieurs conventions de partenariat avec les associations locales de restauration du petit patrimoine rural (cabornes et petit patrimoine de Saint Cyr, Sauvegarde des Lavoirs des Monts d'Or, Pie Verte, Vivre Saint Fortunat).

Après avoir restauré de nombreux sites devenus aujourd'hui emblématiques (enclos de la rosette, chemin du chêne, Mont Laroche), les bénévoles des associations interviennent pour la restauration de plusieurs cabornes et murs situés sur le secteur de la Carquinche sur la commune de Saint Cyr au Mont d'Or.

La restauration est envisagée sur les parcelles AE 9 / AD 338 / AD 333 / AD 336 / AE 3.

Les associations en lien avec le SMPMO et la commune négocient des accords pour leurs restaurations avec les différents propriétaires desdites parcelles.

Le SMPMO a été sollicité par le réseau associatif afin de mettre en place des conventions avec les propriétaires concernés comme cela est fait à chaque opportunité de restauration menée en partenariat étroit entre le réseau associatif et le SMPMO.

Après en avoir délibéré le conseil syndical approuve les conventions présentées et autorise le Président du SMPMO à les signer.

*Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.  
Suivent au registre les signatures des membres présents.*

*Copie certifiée conforme,  
A Limonest, le 18/02/2020*

Max Vincent,  
Président

